



**Gwendal ROUILLARD**  
**Député du Morbihan**

Réf : GR/EC/17.2021

**Monsieur Jean-Yves Le Drian**  
**Ministre des Affaires Etrangères**  
**37, quai d'Orsay**  
**75007 PARIS**

Lorient, le 12 février 2021,

**Monsieur le Ministre,**

Si les récents accords de normalisation entre Israël et certains pays arabes ont amené à la suspension des plans d'annexion officielle en Cisjordanie, la réalité est toute autre sur le terrain et l'annexion *de facto* progresse rapidement.

Ainsi 2020 aura vu un nombre record de démolitions de maisons et d'infrastructures palestiniennes sur ces quatre dernières années et la progression continue des colonies israéliennes.

Parallèlement, la situation humanitaire dans la Bande de Gaza demeure préoccupante et fortement soumise aux tensions dans toute la zone.

Cette transgression manifeste des engagements de la fin d'année 2020 est inacceptable et fait peser une menace lourde sur une confiance fragile et les efforts admis pour parvenir à un accord de paix.

C'est en ce sens que je me suis associé à la démarche de Monsieur Avraham Burg, Ancien Président de la Knesset et chef de l'Agence juive, qui appelle les Ministres européens des Affaires étrangères et le Haut Représentant de l'Union européenne à utiliser tous les outils politiques dont dispose l'UE pour assurer une différenciation effective entre Israël et les colonies, conformément à la résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je sais pouvoir compter sur votre écoute et votre action pour que l'Union Européenne réponde à cet appel et s'oppose fermement aux actions qui viennent obérer tout espoir de paix.

Je vous remercie par avance et je vous prie de croire, **Monsieur le Ministre**, en l'expression de ma haute considération.

**Gwendal ROUILLARD**